



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget participatif à Mandeville

**Plus que quelques jours pour déposer un projet pour la communauté
valant jusqu'à 50 000\$**

Mandeville, le 19 septembre 2022 - Il ne reste que quelques jours pour déposer un projet dans le cadre du tout premier budget participatif mis en place par le conseil municipal de Mandeville. Jusqu'à 50 000\$ pourraient être accordés à un projet ou des projets déposés parmi ceux que la population de Mandeville aura présentés d'ici le 5 octobre prochain. Les initiatives retenues qui respectent les critères d'admissibilité seront ensuite soumises au vote citoyen en novembre.

Le conseil municipal invite les citoyens à ne pas manquer cette chance de s'investir dans leur communauté. Pour le maire, Monsieur Michael C. Turcot, il s'agit d'un geste fort visant à intégrer davantage les mandevilloises et mandevillois à la vie démocratique : « Nous avons une communauté vibrante et remplie d'idées. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de lancer le budget participatif dans le but d'offrir cette façon innovante de contribuer au processus budgétaire de leur municipalité et j'encourage les citoyens à déposer le plus de projets possible ».

Des projets centrés sur les besoins de la communauté

Les projets ont l'obligation de respecter certains critères afin d'être éligibles. Ils doivent entre autres répondre à un besoin de la communauté, ne pas être d'intérêt privé, représenter une dépense en lien avec les priorités de la municipalité et ne pas entraîner de frais récurrents annuels. Tous les critères et le formulaire pour prendre part à cette initiative sont disponibles sur le site web de la municipalité.

Les porteurs des projets retenus pour le vote des citoyens pourraient être appelés à rencontrer l'administration municipale à propos de leur projet déposé.

Pour cette première édition, le processus se déroule sur 6 mois au lieu d'un an. De plus, seuls les résidents de Mandeville âgé de 12 ans et plus, sur présentation d'une preuve de résidence, à l'exception des employés de la Municipalité et des élus municipaux, peuvent déposer un projet.

- 30 -

Source :
Valérie Ménard
450-835-2055 poste 4713
administration@mandeville.ca